



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Annonce publique de la séance :
le 17 mai 2019

Convocation des conseillers :
le 17 mai 2019



Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 24 mai 2019

Présents : Georges Mischo, Député-maire, Martin Kox, André Zwally, Pierre-Marc Knaff, Mandy Ragni, Echevins, Jean Tonnar, Daniel Codello, Mike Hansen, Jeff Dax, Luc Majerus, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Marc Baum, Daliah Scholl, Line Wies, Tom Bleyer, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général, Marc Limpach, Chef de service

Excusés : Vera Spautz, Henri Hinterscheid, Denise Biltgen, Conseillers

Le Conseil Communal;

Objet : 5.4. Intégration d'une parcelle sise 48, rue de Belval dans le domaine public communal; décision

Considérant que la Ville intègre la parcelle inscrite au cadastre dans la commune d'Esch-sur-Alzette, section A d'Esch-Nord, au lieu dit "Rue de Belval", n° 1850/17151, place, d'une contenance de 05 ca du Domaine Privé de la Ville dans le Domaine Public Communal;

Considérant que cette intégration se fait pour régulariser la situation existante, la parcelle faisant partie de la voirie publique de longue date;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**arrête
à l'unanimité**

l'intégration de la parcelle n° 1850/17151, place, d'une contenance de 05 ca, sise à Esch-sur-Alzette, 2, rue de Belval, dans le domaine public communal.

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 27.05.19
Pour expédition conforme,
Le secrétaire général Bourgmestre